

L'ÉCOLE DU LOUVRE RECRUTE DES

CHARGE(E)S DE TUTORAT POUR LES ÉLÈVES DE PREMIER CYCLE

L'École du Louvre est un établissement public d'enseignement supérieur fondé en 1882 et implanté à Paris au sein du palais du Louvre. L'École dispense des cours d'archéologie, d'histoire de l'art, d'épigraphie, d'anthropologie, d'histoire des civilisations et de muséologie. 90 personnels permanents et 850 enseignants concourent à assurer le fonctionnement scientifique, pédagogique et administratif de l'École qui reçoit et forme chaque année plus de 1 600 élèves et 16 000 auditeurs.

Ecole du Louvre, Palais du Louvre, Porte Jaujard, Place du Carrousel, 75038 Paris cedex 01

Le contexte : un dispositif d'accompagnement des élèves

Afin d'améliorer la réussite des élèves, l'École du Louvre a mis en place un dispositif de tutorat par les pairs à destination des élèves de première et de deuxième année de premier cycle. Ce dernier a pour but de faire progresser le taux de réussite aux examens et de permettre aux élèves de poursuivre leurs études dans les meilleures conditions.

Alors que les admis en première année de premier cycle comportent une proportion de plus en plus forte de jeunes bacheliers et que le premier cycle comporte peu d'évaluations en contrôle continu, la visée du tutorat est de leur proposer un cadre pédagogique renforcé et des outils méthodologiques efficaces : technique de prise de notes, lecture sélective, utilisation des bibliographies, technique d'apprentissage et de mémorisation des cours, calendrier structurant. Proposé à l'intégralité de la promotion, de manière volontaire, avec un encouragement plus particulier pour les néo-bacheliers et les élèves redoublants, le tutorat par les pairs se fera sous la forme d'un accompagnement en petits groupes (de 6 à 14 élèves selon le nombre d'élèves volontaires).

Missions et activités du tuteur :

1. Assurer les séances de tutorat

Pour les élèves de première années, 11 séances d'1h30 sont prévues tous les quinze jours de septembre 2023 à avril 2024. Pour les élèves de deuxième années, 8 séances de 2h sont organisées sur le même rythme bimensuel.

Un tuteur encadrera idéalement plusieurs groupes d'élèves.

Dans le temps des séances de tutorat, le tuteur doit permettre aux élèves encadrés de progresser notamment dans les champs suivants :

- l'organisation du travail et la gestion du temps
- la prise de notes
- l'utilisation des bibliographies fournies par les enseignants : hiérarchiser les priorités, effectuer une lecture sélective, savoir employer les ouvrages en langues étrangères
- l'exercice de reconnaissance de cliché
- l'exercice de commentaire d'œuvre
- la rédaction de fiches de lecture

- le vocabulaire de l'architecture et le lexique sommaire des techniques
 - la lecture des plans et élévations
 - l'utilisation efficace des outils d'apprentissage suivants : frises chronologiques et cartographie, dictionnaires et encyclopédies
 - les techniques de mémorisation
 - les principes fondamentaux de l'écriture scientifique
 - les bonnes pratiques de la communication professionnelle (rédaction de courriels...) etc.
- A l'occasion de ces séances, les tuteurs élaboreront une liste des présents.

2. Participer aux séances préparatoires et de suivi de ce dispositif

Les tuteurs bénéficieront d'un encadrement et d'une formation qui permettra d'établir un plan de travail, de fournir des outils pédagogiques et d'adapter au plus près du niveau réel des étudiants les modes d'apprentissage. Ils participeront collectivement à des séances préparatoires et de suivi avec la direction des études et l'équipe pédagogique de l'Ecole du Louvre : réunion pédagogique avant le début des séances (septembre), réunions de suivi (retour sur les premières séances fin novembre, bilan intermédiaire et adaptations fin janvier) et bilan annuel du dispositif.

Compétences techniques :

- Très bonne connaissance des exercices spécifiques proposés dans les cursus de l'Ecole du Louvre
- Capacités pédagogiques confirmées : sens de l'écoute et du dialogue, élocution claire et capacité à expliquer, capacité d'encadrement d'un groupe

Savoir-faire :

- Maîtrise des outils bureautiques standards
- Maîtrise d'une ou deux langues étrangères

Savoir-être :

- Rigueur
- Sens de l'organisation

Profil du candidat recherché

- étudiant ou jeune diplômé de préférence
- niveau d'études : à partir de Bac + 5 en histoire de l'art ou archéologie
- avoir si possible déjà une expérience pédagogique

Rémunération :

- taux de rémunération horaire brut des séances de tutorat : 12,79 Euros
- rémunération brute par groupe d'élèves de première année tutorés (soit 16h30) : 211,04 Euros
- rémunération brute par groupe d'élèves de deuxième année tutorés (soit 16h00) : 204.64 euros
- rémunération des heures de préparation et suivi par tuteur (12h) : 153.48

Durée du contrat :

6 mois, de septembre à avril, avec une réunion préparatoire le 21 septembre à 17h.

Envoi des candidatures :

CV et lettre de motivation par courriel uniquement à recrutement.tdo@coledulouvre.fr

Merci de préciser dans l'objet de votre email : « Candidature tutorat 2023-2024 ».

Date limite de candidature : 16/08/2023

Auditions des candidats : Les candidats présélectionnés seront conviés à un entretien.